

Suicide et professionnels de santé : une nouvelle enquête SPS

L'association Soins aux Professionnels de Santé (SPS) dévoile les résultats de sa nouvelle enquête réalisée sur le thème « Suicide et professionnels de santé ». Ces résultats confirment ceux obtenus dans des études précédentes. Ils démontrent la nécessité et l'urgence de mettre en place des solutions spécifiques et dédiées pour aider, accompagner et prendre en charge les professionnels de santé en souffrance psychologique.

La suite des enquêtes menées en 2015 et 2016

L'enquête SPS réalisée sur le thème « Suicide et professionnels de santé »* fait suite à deux études précédemment réalisées par Stéthos pour l'association SPS :

- l'une menée fin 2015 visant à évaluer la souffrance psychologique des professionnels de santé, en particulier les addictions à l'alcool, aux anxiolytiques et psychotropes,
- l'autre réalisée fin 2016 sur les vulnérabilités des professionnels de santé, dont l'objectif était notamment d'évaluer la connaissance des structures ou associations susceptibles d'apporter aide et soutien, et d'identifier les attentes des soignants.

Au cours de leur carrière professionnelle, un quart des soignants ont déjà eu des idées suicidaires du fait de leur travail

Les professionnels de santé ayant répondu au questionnaire sont 25% à déclarer avoir déjà eu, par le passé au cours de leur carrière, des idées suicidaires en raison de leur travail. Cette proportion est retrouvée quels que soient la profession de santé, l'âge ou le sexe. La part de ceux qui ont répondu avoir des idées suicidaires est, en revanche, plus importante en milieu strictement rural.

Seulement 42% en avait parlé à quelqu'un (44% des médecins, 32% des pharmaciens, 29% des infirmier(ère)s). Il s'agissait, pour la moitié d'entre eux, d'un membre de leur famille, pour plus d'un tiers, d'un psychiatre en consultation, pour un tiers, d'un confrère ou d'un ami.

La majorité n'en avait donc parlé à personne. Ce constat révèle l'importance, pour les soignants, d'avoir désormais à disposition une plateforme d'appel dédiée, qui permet d'être écouté 24h/24 et 7 jours/7 et, si besoin, d'être orienté vers des soins adaptés.

Le suicide d'un confrère peut affecter la confiance et la qualité des soins

Les soignants interrogés sont plus de 40% à connaître, autour d'eux, un confrère qui a fait une tentative de suicide. Chaque professionnel rapporte, en moyenne, près de 2,5 tentatives dans son entourage, dont la moitié a abouti à un décès.

Pour la moitié des répondants, le suicide d'un confrère peut remettre en question la confiance qu'ils ont en eux et la qualité de leurs soins. Pour un tiers, leur implication dans le travail pourrait également être affectée.

Ils sont, d'autre part, plus de la moitié à penser que le suicide d'un professionnel de santé peut favoriser d'autres suicides.

Le recours à un spécialiste ou à une plateforme d'écoute : les solutions d'aide privilégiées

Plus d'un quart des professionnels ayant répondu à l'enquête connaît, dans son entourage, des soignants à risque suicidaire. Chaque professionnel affirme connaître, en moyenne, 2 confrères présentant ce risque.

Quels conseils apporteraient-ils à leurs confrères à risque suicidaire pour les aider ? La consultation d'un psychiatre ou d'un psychologue (respectivement 66% et 50%) et l'appel d'une plateforme spécifiquement dédiée (52%) sont largement plébiscités. Quel conseil placent-ils en premier ? La consultation d'un psychiatre pour 31% des répondants, le recours à une plateforme d'écoute téléphonique pour 28% d'entre eux.

Ces résultats montrent que les soignants privilégient, pour l'aide en cas de difficultés psychologiques, le contact humain tout en mettant en avant l'intérêt d'une plateforme d'écoute, de soutien et d'accompagnement disponible à chaque fois que nécessaire.

* Plus de 700 professionnels de santé ont répondu au questionnaire de l'enquête entre le 15 octobre et le 20 novembre 2017. Parmi eux, 66,5% de médecins, 16% de pharmaciens, 7,5% d'infirmier(ère)s, 10% d'autres professionnels (aides-soignants, chirurgiens-dentistes, masseurs kinésithérapeutes, sages femme, orthophonistes, orthoptistes, pédicures, podologues, psychologues, étudiants). Un peu plus de la moitié sont des hommes et exercent exclusivement en libéral. La grande majorité pratiquent leur exercice en milieu urbain. Âge moyen : 51 ans. Enquête menée gracieusement avec le concours de la société Karapace (société tiers de confiance) afin d'assurer un anonymat total concernant les références récoltées. Support logistique offert par Exafield.



L'association Soins aux Professionnels de Santé (SPS) a pour origine le rassemblement d'un groupe d'experts souhaitant partager et défendre la santé des professionnels de santé rendus vulnérables. Son objectif est de susciter une véritable prise de conscience et de proposer des actions concrètes pour optimiser leur parcours de santé, notamment le repérage, l'orientation et la prise en charge des professionnels de santé en souffrance. Elle organise tous les ans un colloque national qui rassemble des personnalités du monde de la santé souhaitant partager leurs expériences et les actions engagées en faveur de la protection des soignants vulnérables.

Plus d'informations : www.asso-sps.fr